

REPUBLIQUE FRANCAISE

1 -CNE LES NOUILLERS

Numéro SIRET : 21170266700018

POSTE COMPTABLE : SGC DE SAINT JEAN D'ANGELY

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET 1 -CNE LES NOUILLERS

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">6</td> </tr> </table>							2	6	6	1 -CNE LES NOUILLERS BP 2022	BUDGET PRIMITIF
						2	6	6			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	692
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	42
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CDC VALS DE SAINTONGE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
408 575,00	467 377,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	636,93	619,00
2	Produits des impositions directes/population	255,63	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	673,55	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	329,95	276,00
5	Encours de dette/population	216,89	621,00
6	DGF/population	143,47	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,3523	0,4430
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0904	0,8870
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4898	0,3550
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3220	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	626 652,61	546 652,61
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		80 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		626 652,61	626 652,61

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	414 026,14	484 832,70
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 023,86	42 394,40
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	101 177,10	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		527 227,10	527 227,10
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 153 879,71	1 153 879,71

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	152 300,00		177 100,00	177 100,00	177 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	164 300,00		160 800,00	160 800,00	160 800,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	123 000,00		140 100,00	140 100,00	140 100,00
Total des dépenses de gestion courante		442 600,00	0,00	481 000,00	481 000,00	481 000,00
66	Charges financières	2 800,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
67	Charges exceptionnelles	3 800,00		3 800,00	3 800,00	3 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		449 200,00	0,00	487 600,00	487 600,00	487 600,00
023	Virement à la section d'investissement (138 990,18		127 052,61	127 052,61	127 052,61
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	12 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		150 990,18	0,00	139 052,61	139 052,61	139 052,61
TOTAL		600 190,18	0,00	626 652,61	626 652,61	626 652,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	626 652,61
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	33 900,00		36 715,00	36 715,00	36 715,00
73	Impôts et taxes	287 232,61		302 283,61	302 283,61	302 283,61
74	Dotations, subventions et participations	167 605,00		178 134,00	178 134,00	178 134,00
75	Autres produits de gestion courante	19 164,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes de gestion courante		512 901,61	0,00	544 132,61	544 132,61	544 132,61
76	Produits financiers	21,53		20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		515 423,14	0,00	546 652,61	546 652,61	546 652,61
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		515 423,14	0,00	546 652,61	546 652,61	546 652,61

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	80 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	626 652,61
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	139 052,61
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	414 531,20	12 023,86	369 526,14	369 526,14	381 550,00
Total des dépenses d'équipement		414 531,20	12 023,86	369 526,14	369 526,14	381 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	23 000,00		24 500,00	24 500,00	24 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		43 000,00	0,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		457 531,20	12 023,86	414 026,14	414 026,14	426 050,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	32 000,00				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		489 531,20	12 023,86	414 026,14	414 026,14	426 050,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	101 177,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 527 227,10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	94 271,37	42 394,40	111 451,60	111 451,60	153 846,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	47 400,00		93 250,56	93 250,56	93 250,56
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		141 671,37	42 394,40	204 702,16	204 702,16	247 096,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	14 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	40 000,00		122 577,93	122 577,93	122 577,93
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00				
Total des recettes financières		58 000,00	0,00	141 077,93	141 077,93	141 077,93
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		199 671,37	42 394,40	345 780,09	345 780,09	388 174,49
021	Virement de la section de fonctionnement	138 990,18		127 052,61	127 052,61	127 052,61
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	12 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales	32 000,00				
Total des recettes d'ordre d'invest.		182 990,18	0,00	139 052,61	139 052,61	139 052,61
TOTAL		382 661,55	42 394,40	484 832,70	484 832,70	527 227,10

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 527 227,10

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	139 052,61
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	177 100,00		177 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	160 800,00		160 800,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	140 100,00		140 100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	2 800,00		2 800,00
67	Charges exceptionnelles	3 800,00		3 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		12 000,00	12 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		127 052,61	127 052,61
Dépenses de fonctionnement - Total		487 600,00	139 052,61	626 652,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	626 652,61
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	24 500,00		24 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	381 550,00		381 550,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	20 000,00		20 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		426 050,00		426 050,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	101 177,10
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	527 227,10
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	36 715,00		36 715,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	302 283,61		302 283,61
74	Dotations, subventions et participations	178 134,00		178 134,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00		22 000,00
76	Produits financiers	20,00		20,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00		2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		546 652,61		546 652,61

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

80 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**626 652,61**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 000,00		17 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	153 846,00		153 846,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	94 750,56		94 750,56
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		12 000,00	12 000,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		127 052,61	127 052,61
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		265 596,56	139 052,61	404 649,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

122 577,93

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**527 227,10**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	152 300,00	177 100,00	177 100,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	15 550,00	20 000,00	20 000,00
60621	Combustibles	500,00	700,00	700,00
60622	Carburants	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentations	15 500,00	23 000,00	23 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 350,00	800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Terrains	1 500,00	3 500,00	3 500,00
615221	Bâtiments publics	5 000,00	7 000,00	7 000,00
615231	Voies	40 000,00	45 000,00	45 000,00
61551	Matériel roulant	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 400,00	4 500,00	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	700,00	700,00	700,00
6262	Frais de télécommunications	4 100,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	6 200,00	6 200,00	6 200,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	164 300,00	160 800,00	160 800,00
6218	Autres personnel extérieur	35 000,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	80,00	80,00	80,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	300,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	95 000,00	100 000,00	100 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 500,00	14 000,00	14 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	170,00	170,00	170,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	750,00	750,00	750,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7489	Revers. & restit. sur autres attrib. & particip.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	123 000,00	140 100,00	140 100,00
6531	Indemnités	33 000,00	38 000,00	38 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 600,00	1 600,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	7 200,00	8 500,00	8 500,00
65548	Autres contributions	75 000,00	88 000,00	88 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 300,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	2 500,00	2 500,00	2 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		442 600,00	481 000,00	481 000,00
66	Charges financières (b)	2 800,00	2 800,00	2 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c	1 300,00	1 300,00	1 300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	100,00	100,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		449 200,00	487 600,00	487 600,00
023	Virement à la section d'investissement	138 990,18	127 052,61	127 052,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	12 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		150 990,18	139 052,61	139 052,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		150 990,18	139 052,61	139 052,61
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		600 190,18	626 652,61	626 652,61

+	0,00
RESTES A REALISER N-1	0,00
+	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	626 652,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	626 652,61

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	33 900,00	36 715,00	36 715,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 000,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	200,00	215,00	215,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	18 500,00	20 800,00	20 800,00
70688	Autres prestations de service	14 200,00	14 200,00	14 200,00
73	Impôts et taxes	287 232,61	302 283,61	302 283,61
73111	Impôts directs locaux	181 941,00	191 042,00	191 042,00
73211	Attribution de compensation	14 727,61	14 727,61	14 727,61
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	13 021,00	13 913,00	13 913,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	2 543,00	2 601,00	2 601,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	75 000,00	80 000,00	80 000,00
74	Dotations, subventions et participations	167 605,00	178 134,00	178 134,00
7411	Dotation forfaitaire	60 218,00	60 701,00	60 701,00
74121	Dotation de solidarité rurale	78 610,00	84 616,00	84 616,00
74127	Dotation nationale de péréquation	12 918,00	11 855,00	11 855,00
742	DotationS aux élus locaux	3 027,00	3 031,00	3 031,00
744	FCTVA	2 500,00	6 500,00	6 500,00
74718	Autres		500,00	500,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	10 332,00	10 931,00	10 931,00
75	Autres produits de gestion courante	19 164,00	22 000,00	22 000,00
752	Revenus des immeubles	16 464,00	19 000,00	19 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 700,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		512 901,61	544 132,61	544 132,61
76	Produits financiers (b)	21,53	20,00	20,00
761	Produits de participations	21,53	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		515 423,14	546 652,61	546 652,61
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		515 423,14	546 652,61	546 652,61
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				80 000,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				626 652,61

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°102 ACHAT TERRAINS	29 500,00	18 500,00	18 500,00
	Op. Eq. n°103 ETUDES ET URBANISME	4 000,00	750,00	750,00
	Op. Eq. n°104 BATIMENTS COMMUNAU	106 600,00	259 600,00	259 600,00
	Op. Eq. n°105 VOIRIE ET RESEAUX	103 431,20	53 976,14	53 976,14
	Op. Eq. n°106 AMENAGEMENT DU BOUR	171 000,00	36 700,00	36 700,00
Total des dépenses d'équipement		414 531,20	369 526,14	369 526,14
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	23 000,00	24 500,00	24 500,00
1641	Emprunts en euros	17 500,00	19 000,00	19 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
168758	Autres groupements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
276341	Communes membres du GFP	20 000,00		
276348	Autres communes		20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		43 000,00	44 500,00	44 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		457 531,20	414 026,14	414 026,14

040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales	32 000,00		
21534	Réseaux d'électrification	32 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 000,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	489 531,20	414 026,14	414 026,14
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	12 023,86
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	101 177,10
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	527 227,10

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	94 271,37	111 451,60	111 451,60
1323	Départements	40 286,00	3 160,60	3 160,60
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	49 985,37	108 291,00	108 291,00
1342	Amendes de Police	4 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	47 400,00	93 250,56	93 250,56
1641	Emprunts en euros	47 400,00	93 250,56	93 250,56
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		141 671,37	204 702,16	204 702,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 000,00	139 577,93	139 577,93
10222	FCTVA	12 000,00	15 000,00	15 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	40 000,00	122 577,93	122 577,93
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 500,00		
Total des recettes financières		58 000,00	141 077,93	141 077,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		199 671,37	345 780,09	345 780,09
021	Virement de la section de fonctionnemen	138 990,18	127 052,61	127 052,61
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	5 000,00	2 338,97	2 338,97
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	5 000,00	9 605,05	9 605,05
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 000,00	55,98	55,98
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		150 990,18	139 052,61	139 052,61
041	Opérations patrimoniales	32 000,00		
13258	Autres groupements	32 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		182 990,18	139 052,61	139 052,61
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		382 661,55	484 832,70	484 832,70

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	42 394,40
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	527 227,10

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : ACHAT TERRAINS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		145 770,06	a 0,00	18 500,00	b 18 500,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	145 770,06	0,00	18 500,00	18 500,00	
2111	Terrains nus	127 632,66		18 500,00	18 500,00	
	Autres (2158)	18 137,40				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103**LIBELLE : ETUDES ET URBANISME**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 687,62	a 0,00	750,00	b 750,00	
20	Immobilisations incorporelles	14 687,62	0,00	750,00	750,00	
2051	Concessions et droits similaires Autres (202,2031,2033)	14 687,62		750,00	750,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-750,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104**LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 035 516,36	a 0,00	259 600,00	b 259 600,00	
20	Immobilisations incorporelles	16 305,35	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031,2088)	16 305,35				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	601 685,14	0,00	5 000,00	5 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	35 142,47		5 000,00	5 000,00	
	Autres (2115,2128,21312,2138,21568,2158)	566 542,67				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	417 525,87	0,00	254 600,00	254 600,00	
2313	Constructions	413 974,17	0,00	254 600,00	254 600,00	
	Autres (2315)	3 551,70				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 37 805,00	d 108 291,00
13	Subventions d'investissement reçues	37 805,00	108 291,00
1323	Départements	37 805,00	
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		108 291,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-113 504,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105

LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		684 078,55	a 12 023,86	53 976,14	b 53 976,14	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	684 078,55	12 023,86	53 976,14	53 976,14	
2151	Réseaux de voirie	411 482,51	12 023,86	25 976,14	25 976,14	
21534	Réseaux d'électrification	60 899,65		5 000,00	5 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 150,00		23 000,00	23 000,00	
	Autres (2111,2115,2116,2121,2135,2153,2	210 546,39				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 4 589,40	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	4 589,40	0,00
1323	Départements	2 781,00	
1332	Amendes de Police	1 808,40	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-61 410,60
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : AMENAGEMENT DU BOURG

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		516 583,16	a 0,00	36 700,00	b 36 700,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	180 039,40	0,00	0,00	0,00	
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	180 039,40				
21	Immobilisations corporelles	336 543,76	0,00	36 700,00	36 700,00	
2151	Réseaux de voirie	260 949,69		30 000,00	30 000,00	
2158	Autres install., matériel et outillage technique	3 000,00		6 700,00	6 700,00	
	Autres (2113,2128,2181)	72 594,07				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 160,60
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	3 160,60
1323	Départements		3 160,60
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-33 539,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					169 400,00									
1641 Emprunts en euros					169 400,00									
00001703703	CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES	17/03/2021		15/04/2022	47 400,00	F	EURIBOR	0,71	0,71	EUR	A	P	N	A-1
2009/1	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE			30/12/2009	50 000,00	C	EURIBOR	1,36	1,36	EUR	T	P	N	A-1
2018/1	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU- CHARENTES	04/05/2018		05/06/2018	50 000,00	F	EURIBOR	1,58	1,58	EUR	T	P	N	F-6
2019/1	CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES	29/08/2019		04/10/2019	22 000,00	F	EURIBOR	0,55	0,55	EUR	M	P	N	F-6
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					15 887,91									
16875 Groupements de coll et coll à statut particulier														
168758 Autres groupements					15 887,91									
0266012	SYND DEPART ELECTRIFICATION	18/11/2019		01/02/2020	15 887,91	F	EURIBOR	0,00	0,00	EUR	A	P	N	F-6
16876 Autres établissements publics locaux														
TOTAL GENERAL					185 287,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				109 742,96					17 788,72	1 020,68		
1641 Emprunts en euros				109 742,96					17 788,72	1 020,68		
00001703703	N			47 400,00	7,00	F	EURIBOR	0,71	6 628,56	272,00		
2009/1	N			10 800,20	2,99	C	EURIBOR	1,36	3 607,13	89,39		
2018/1	N			39 368,05	11,42	F	EURIBOR	1,58	3 147,06	603,42		
2019/1	N			12 174,71	2,75	F	EURIBOR	0,55	4 405,97	55,87		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				9 532,75					3 177,58			
16875 Groupements de coll et coll à statut particulier												
168758 Autres groupements				9 532,75					3 177,58			
0266012	N			9 532,75	3,08	F	EURIBOR	0,00	3 177,58			
16876 Autres établissements publics locaux												
TOTAL GENERAL				119 275,71					20 966,30	1 020,68		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
0266012	SYND DEPART	15 887,91	9 532,75	6	5,00									7,99
2018/1	CAISSE D'EPARGNE	50 000,00	39 368,05	6	15,25						1,58	603,42		33,01
2019/1	CREDIT AGRICOLE	22 000,00	12 174,71	6	5,00						0,55	55,87		10,21
TOTAL (F)		87 887,91	61 075,51									659,29		51,21
TOTAL GENERAL		87 887,91	61 075,51									659,29		51,21

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	1					
	% de l'encours	11,84 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	17 772,88					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						4
	% enc.	%	%	%	%	%	88,16 %
	Mtt €						132 317,41

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 546 652,61
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				2 795,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ACCA	Association	370,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ADMR	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AIDER 17 SERVICES A DOMICILE	Association	40,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AMICALE DES FETES DE LES NOUILLERS	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AMICALE DES POMPIERS	Association	125,00
	SUBVENTION ANNUELLE		APE ARCHINGEAY LES NOUILLERS	Association	370,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ASSOCIATION CHARENTE MARITIME UKRAIN	Association	500,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ASSOCIATION DONNEURS DE SANG	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		BANQUE ALIMENTAIRE LE MARCHE DE L ES	Association	100,00
	SUBVENTION ANNUELLE		FNACA	Association	60,00
	SUBVENTION ANNUELLE		FOYER RURAL -COMPTE FETE-	Association	370,00
	SUBVENTION ANNUELLE		FRANCE ADOT 17	Association	40,00
	SUBVENTION ANNUELLE		GEDAR	Association	40,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LE CREUSET ASSOCIATION	Association	370,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LES AMIS DES NOUILLERS CLUB PETANQUE	Association	370,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	40,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE			2,00	2,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C		1,00	1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. FÉV. 20	C		1,00	1,00			
TECHNIQUE		1,00	3,00	4,00			
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	1,00	2,00	3,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (AV. FÉV. 2	C		1,00	1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		1,00	5,00	6,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB	510 100,000	0,000 %	35,930 %	0,000 %	183 279,000	0,000 %
TFPNB	95 400,000	0,000 %	35,010 %	0,000 %	33 400,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	605 500,000	0,000 %			216 679,000	0,000 %